

Île-de-France, Paris
Paris 16e arrondissement
1 Place de la Porte Molitor, Rue Meryon, Boulevard Murat, Avenue du Général Sarraill

Lycée Jean-de-la-Fontaine

Références du dossier

Numéro de dossier : IA75001078
Date de l'enquête initiale : 2016
Date(s) de rédaction : 2022
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale lycées du XXème siècle
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lycée
Genre du destinataire : de filles
Parties constituant non étudiées : préau, salle de concert, cour, cantine

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2020, AY, 1

Historique

Historique et programme

Au cours de l'année 1935, dans le cadre du plan national Marquet visant à résorber un fort taux de chômage tout en répondant au besoin en équipements scolaires d'enseignement secondaire, le ministère de l'Éducation Nationale confie à Gabriel Héraud le projet de réaliser un lycée de jeunes filles à la porte Molitor. Le lycée, pouvant accueillir 1 300 élèves dont 300 demi-pensionnaires, est construit entre 1935 et 1938. Sa construction permet de désengorger le lycée Molière et est contemporaine de celle du lycée Claude Bernard voisin, accueillant quant à lui des garçons. A cette époque, les sept lycées de filles existants ne permettent plus de satisfaire la demande des familles[1], alors que le baccalauréat est ouvert aux filles depuis 1924 et que l'enseignement secondaire est gratuit depuis 1930. Le plan national d'outillage prévoit donc la construction de trois nouveaux lycées à destination de la gent féminine pour résorber le retard accumulé : Camille Sée (Paris 15^e, 1934), Hélène Boucher (Paris 20^e, 1937), La Fontaine, ainsi que l'agrandissement du lycée Jules Ferry (Paris 9^e, 1935). Aujourd'hui, La Fontaine est une cité scolaire abritant un collège et un lycée.

L'architecte

Né à Marseille en 1866, élève de Vaudremer à l'École des Beaux-Arts, second grand prix de Rome en 1894, Gabriel Héraud est membre de la Société des architectes diplômés par le gouvernement, dont il est le président de 1912 à 1919, de la Société centrale des architectes, et de la Société des architectes en chef des bâtiments civils et palais nationaux. Inspecteur des travaux du Grand Palais, architecte diocésain pour la Ville de Paris, il enseigne également à l'École des Beaux-Arts.

Programme

Fortement encadré par les règlements en matière d'architecture pour l'enseignement secondaire en vigueur depuis la fin du 19^e siècle, le programme du lycée La Fontaine répond aux prescriptions telles que la cour de récréation unique et des espaces pour la gymnastique. Héritiers de la pensée rationaliste des membres de la Commission des bâtiments des lycées et collèges créée en 1880, les projets des années 1930 s'appuient sur une administration tournée vers le pragmatisme, l'économie et l'efficacité, qui rejette la vétusté des établissements existants. Si la conjugaison de la surveillance, de l'hygiène et du confort constitue le critère essentiel, les aménagements doivent briser l'image austère du lycée apparenté à une caserne ou un couvent, pire un hôpital ou une prison. Le mobilier doit évoluer vers plus de confort, le décor vers plus de gaieté. Une attention particulière est accordée au mode de chauffage et d'éclairage des locaux. Enfin, de manière générale, une nouvelle corrélation entre programme pédagogique et programme architectural est recherchée.

Extensions

En 1993, des travaux d'aménagement transforment l'ancienne chaufferie (le lycée étant désormais raccordé au chauffage urbain) en salle de concert, servant notamment à la Maîtrise de Radio France – le lycée est un lieu historique de la Maîtrise depuis 1946. Les architectes, Frédéric Jung et Gilbert Long, requalifient l'immense volume enterré en assumant les matériaux bruts existants et permettant la lecture de ce qu'était cet ancien espace purement technique. Seul le niveau bas est recouvert de panneaux et parquet de bois pour favoriser l'acoustique. Un éclairage zénithal est apporté par la création d'une nouvelle verrière, reprenant le principe ancien des voûtes en béton translucide éclairant les circulations voisines.

En 2002, l'architecte Jacques Lucan réalise une surélévation en verre et acier sur la terrasse du gymnase, afin d'y implanter le centre de documentation et d'information (CDI), installé jusque-là de manière temporaire dans des salles de cours. Sa structure est composée d'une série de portiques en acier qui fait écho à la trame des arcades du gymnase. Grâce à sa double exposition, le CDI comporte une grande salle de lecture baignée de lumière, ainsi que quelques petites cellules indépendantes pour les travaux de groupe. Par ses proportions, sa légèreté et sa nette différenciation avec l'existant, le nouveau CDI s'intègre harmonieusement à la construction d'origine.

[1] Les lycées de filles construits à Paris : Fénelon en 1883, Racine en 1887, Molière en 1888, Lamartine en 1893, Victor Hugo en 1895, Jules Ferry et Victor Duruy en 1913.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle ()

Période(s) secondaire(s) : limite 20e siècle 21e siècle ()

Dates : 1935 (porte la date, daté par source), 1938 (porte la date, daté par source), 1993 (daté par source), 2002 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Gabriel Héraud (architecte des Bâtiments civils, attribution par source),

Edgar Brandt (feronnier, attribution par source), Frédéric Jung et Gilbert Long (agence d'architecture, attribution par source), Jacques Lucan (architecte, attribution par source)

Description

DESCRIPTION

Implantation dans le tissu urbain

Entre les deux guerres, l'aménagement de la Porte Molitor se rattache aux programmes urbains de la ceinture qui vont profondément transformer le paysage des abords de Paris. Le 19 avril 1919, la loi de déclassement de l'enceinte de Thiers entérine la démolition progressive des fortifications de la capitale. La Ville de Paris acquiert alors les terrains libérés auprès de l'autorité militaire. La même année, la loi Cornudet impose à la Ville de Paris l'établissement d'un projet d'aménagement, d'embellissement et d'extension.

Un concours est lancé en 1920. Son programme[1] prévoit une section spécifique pour la ceinture, signe d'une attention particulière accordée à l'urbanisation de la périphérie. Les critères de sélection des lauréats insistent sur les relations entre centre et banlieue, sur l'hygiène et l'esthétique des propositions. On envisage d'abord une "ceinture verte", tapissée de parcs, jardins, squares et terrains de jeux pour aérer Paris. Toutefois, l'urgence du besoin en logements et en équipements lié à l'augmentation rapide de la population empêche de telles réalisations sur toute la circonférence de la ceinture. Son aménagement définitif révélera un fort contraste entre l'est et l'ouest parisiens.

Autour des portes de Saint-Cloud et Molitor, au sud-ouest, la Ville de Paris annexe en 1925 une bande de terrain appartenant à la commune de Boulogne-Billancourt pour élargir le terrain rendu disponible par l'arasement des fortifications. Des logements et des équipements sportifs sont construits : le Stade Jean Bouin en 1925, la piscine Molitor en 1929, le stade Pierre de Coubertin et le stade de la Porte de Saint-Cloud en 1937. L'hippodrome d'Auteuil est agrandi en 1924 et le vélodrome du Parc des Princes en 1932. En 1932, l'architecte Julien Barbier engage les travaux de l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal. Enfin, les lycées La Fontaine et Claude Bernard sont achevés en 1938.

L'exiguïté et la forme irrégulière du terrain attribué au lycée La Fontaine, une sorte de trapèze délimité par trois voies et une place sur laquelle ouvre l'entrée du lycée, impose le principe du lycée-îlot. Cette forme urbaine est déterminante pour l'élaboration du plan mais entraîne aussi un gabarit monumental par sa hauteur[2], qui fait du lycée un repère symbolique de l'instruction républicaine dans la ville. Cette architecture scolaire facilement identifiable dans le paysage urbain, où la forme et la fonction se répondent, tire son origine de la Commission des bâtiments des lycées et collèges. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, celle-ci influença considérablement les décisions de nouvelles constructions à Paris.

Le plan

La contrainte d'une faible surface impose un développement en hauteur, qui superpose les étages autour d'un espace central vide, la cour, ouverte sur un côté, au sud. Le périmètre de ce quadrilatère à pans coupés mesure environ 220 mètres, le corps central et les deux ailes perpendiculaires se montant à même hauteur. Les circulations verticales se situent aux quatre angles. Répondant ainsi aux préceptes hygiénistes de l'aération et de l'ensoleillement exigés par les règlements urbain et scolaire, cette composition simple et rationnelle, en fer à cheval, s'adapte à la densité urbaine de la capitale.

La façade principale se situe place de la porte Molitor, deux ailes se prolongeant perpendiculairement sur le boulevard Murat et l'avenue du Général Sarraill. L'îlot est partiellement fermé rue Meyrion par un bâtiment d'un étage surélevé en sa partie centrale.

Comme ses contemporains parisiens et sur le modèle du lycée Camille Sée (François Le Cœur, 1934), le lycée La Fontaine dessine la typologie des lycées-îlots si caractéristique de l'entre-deux-guerres : si l'on observe une continuité avec la période précédente par ce rapport de fermeture sur la ville, tel un monde clos, l'abandon du principe des cours multiples au profit d'une vaste cour unique, construite sur son périmètre, est toutefois notable. Un aménagement paysager de cette dernière est par ailleurs prévu dans le programme, les plantations et jardinières d'origine ayant été conservées.

Répartition des espaces[3]

L'entrée principale se fait place de la porte Molitor par un grand vestibule qui dessert le parloir, les bureaux de l'administration et de la direction, enfin des salles de réunions et de travail pour les professeurs. De part et d'autre de cet ensemble, se situent deux amples escaliers.

Au niveau de la cour sont situés deux préaux en retour d'aile, aujourd'hui partiellement cloisonnés, suivis de quelques bureaux pour les professeurs, une infirmerie, des lavabos. Au sous-sol de l'aile droite, se trouvent les cuisines et leurs dépendances. Trois étages de classes semblablement distribués se succèdent. Chacun de ces niveaux est équipé de vestiaires, W.C. et lavabos, témoignant encore des préoccupations hygiénistes de la période. Le troisième étage abrite les salles d'histoire et de géographie, ainsi que d'histoire de l'art. Le quatrième étage est réservé aux cours scientifiques, chimie et physique, classes d'histoire naturelle et salles aménagées pour les collections ou pour les travaux pratiques. Au cinquième étage, en retrait par rapport aux autres, sont installées des salles de dessin s'élevant sur une double hauteur, ainsi que des dépôts adjacents pour les modèles. Des escaliers privés, munis d'ascenseurs partant directement du bureau de la direction au rez-de-chaussée, conduisent aux appartements de la directrice, de l'économe et des surveillantes générales placés dans les ailes du bâtiment. Un sixième étage compte une terrasse (accessible aux élèves, à l'origine) et des chambres pour le personnel subalterne. Au sous-sol, se trouvaient la chaufferie avec sa fosse à mazout, aujourd'hui transformée en auditorium (cf *infra*), et de nombreuses caves.

Côté sud, le bâtiment bas abrite le gymnase, au-dessus du niveau de la rue, et le réfectoire, largement remanié, à un niveau inférieur éclairé par une cour anglaise. La toiture-terrasse de ce bâtiment bas, accessible aux élèves, recevait à l'origine une pergola, aujourd'hui remplacée par une surélévation (cf *infra*).

La distribution suit le principe généralement imposé par la commission des constructions scolaires, à savoir les classes côté cour et les couloirs côté rue, cette orientation permettant d'isoler du bruit. Toutes les circulations, verticales comme horizontales, se distinguent par leur largeur et de vastes paliers bien éclairés les reliant entre elles. Enfin, de grandes baies vitrées offrent aux classes un éclairage double, sur la cour et, en second jour, sur la rue.

Mode constructif

La qualité défectueuse du sol constitué de remblais hétérogènes a conduit l'architecte à faire enclôisonner partiellement les fondations dans un cuvelage de béton jusqu'au niveau du sol, afin d'éviter tout affaissement de terrain[4]. La structure est en béton armé, dissimulée sous un revêtement en pierre plaquée : les façades donnant sur la rue sont revêtues, au rez-de-chaussée, de pierre d'Euville et de pierre de Villiers-Adam aux étages supérieurs. La pierre de Sémont couvre les façades postérieures donnant sur la cour.

Il convient de noter que l'emploi du béton armé permet l'augmentation de la superficie des classes et l'ouverture des murs par de larges baies grâce à la diminution du nombre de points porteurs. Les vastes classes du lycée La Fontaine ainsi que les larges paliers se distinguent tout particulièrement.

Traitement des façades

Le choix de la pierre de parement s'explique tant par sa qualité esthétique que par sa sobriété, adaptées à l'environnement du 16^e arrondissement. Par l'unité qu'elle donne à l'édifice, elle en souligne aussi la massivité tout en signalant, dans la ville, la noblesse de sa fonction éducative. La finesse de l'appareillage et la modénature soignée contrebalancent le gabarit compact du lycée : l'entrée monumentale est agrémentée de mascarons sculptés, les clefs de voûte sont stylisées d'un motif floral classicisant. Outre la recherche délibérée de symétrie et d'ordonnancement, référence à la tradition architecturale savante, ces façades constituent un pendant classique aux deux exemples contemporains fameux par l'emploi audacieux du béton laissé apparent : les lycées Camille Sée (Paris, 15^e) et Hélène Boucher (Paris 20^e).

Sur les trois derniers niveaux en retrait, les gradins permettent une abondante pénétration de la lumière dans la cour, tel que les principes hygiénistes de l'époque le préconisent. Au rez-de-chaussée, les façades à travées sont agrémentées de baies cintrées. Les trois premiers niveaux sont caractérisés par un ordre colossal de pilastres. Aux extrémités des ailes, les pavillons abritant les escaliers sont animés par des baies alignées en diagonale. Sur le front de façade, la salle de dessin domine l'édifice de son toit à longs pans brisés et vitrés, permettant ainsi un éclairage zénithal idéal pour cette activité. Deux frontons portent des horloges, en façade postérieure et antérieure.

Décors

Caractérisé par une ornementation discrète, le lycée La Fontaine se distingue tant par la qualité de son second œuvre, en excellent état de conservation, que par l'unité décorative qui se concentre au niveau des espaces communs, particulièrement dans l'entrée et le vestibule.

L'auteur des grilles et portes en fer forgé accueillant les élèves est Edgar Brandt, un des maîtres de la ferronnerie d'art de l'entre-deux-guerres, dont l'atelier se trouve quelques pas plus au sud sur le boulevard Murat. La composition, reposant sur la répétition d'un motif d'entrelacs inséré dans un cadre quadrangulaire, se distingue par sa ressemblance avec des travaux éminemment féminins, tels que broderie, passementerie, canevases ou encore tapisserie. Le traitement du fer forgé plat et la

légèreté du graphisme sont tout autant une signature stylistique d'Edgar Brandt qu'une réponse à la contrainte posée par le poids d'une telle grille. Vraisemblablement, Edgar Brandt est également l'auteur des cache-radiateurs et rampes intérieures, finement ouvragés. En écho à ces motifs, on signalera les ornements floraux des diverses clés de voûtes sculptées en façade, dont le graphisme en arabesque rappelle celui des ferronneries. Le nom du sculpteur n'est, en revanche, pas connu. Peut-être s'agit-il d'Henri Bouchard, à qui le bas-relief ornant l'horloge de figures allégoriques féminines, au niveau du fronton nord-est, est traditionnellement attribué.

Les portes ouvrent sur une entrée qui accède à un vaste vestibule en longueur, baigné de lumière et marqué par un alignement de huit colonnes à fût lisse en marbre et chapiteau à palmettes lointainement dérivé de l'ordre composite en béton. Par ses évidentes références antiques, l'allure de ce vestibule s'apparente à la tradition architecturale classique et rappelle les galeries présentes dans l'architecture palatiale. Le plafond à caissons, le carrelage en mosaïque au sol et les bancs en granito (fragments de pierre et de marbre colorés agglomérés avec du ciment) achèvent d'apporter à cet ensemble la solennité requise par un établissement d'enseignement secondaire de prestige, destiné aux classes sociales les plus favorisées. Outre sa fonction d'accueil et de circulation, cet espace était aussi conçu pour servir de lieu de fêtes ou de réceptions. Cet usage d'apparat explique l'emphase portée sur le vestibule, qui accentue la mise en scène de l'entrée à la manière d'un château ou d'une demeure luxueuse. A ses extrémités, les deux escaliers principaux tournants, en fer forgé, sont munis de rampes finement ouvragées et ornées d'un motif d'entrelacs.

Aux lignes classiques voire antiquisantes, s'ajoute une grande sobriété, presque sévère, due au choix des teintes et matériaux. Sans ostentation, c'est cette homogénéité remarquablement bien conservée qui distingue le lycée La Fontaine de ses contemporains.

Deux œuvres peintes, difficiles à interpréter, complètent la décoration du lycée :

- **Un tableau signé d'Henri Martin**, dans le hall de l'auditorium (ancienne chaufferie), daté de 1939. Il s'agit d'une toile rapportée dans un cadre de bois. Ce tableau serait une variante ou une étude à grandeur pour une peinture murale du hall de la Chambre de Commerce de Béziers, réalisée en 1934. Il en existe également une plus petite version (58 x 110 cm), antérieure (1929), conservée au musée de Cahors et intitulée *Poétesses au bord du lac*. Le style symboliste et allégorique, l'iconographie féminine, pourraient paraître appropriés au décor du lycée. Aucune explication ne permet toutefois de comprendre, à ce jour, les conditions de la présence de l'œuvre. Certains témoignages oraux mentionnent que les travaux conduits dans les années 1990 pour transformer la chaufferie en auditorium auraient permis de retrouver la toile derrière des parements muraux. Cette information n'a pu être vérifiée en l'état des connaissances.

- **Une toile marouflée datant des années 1930**, sur le mur d'un ancien préau (aujourd'hui salle Bagros), non signée. Le premier plan figure un ensemble de personnages, vêtus à la mode des années 1930, disposés à la manière d'une frise antique sculptée. Représentant une scène familiale de pique-nique, le centre de la toile est occupé par une jeune femme jouant avec un jeune enfant, à côté d'une femme voilée tenant un livre. Cette iconographie rappelle aux jeunes filles leur futur devoir maternel et la nécessité de leur éducation par le savoir. Au second plan, la toile illustre également des loisirs plus contemporains, comme la baignade ou la gymnastique. Malgré le style symboliste, inspiré de la peinture toscane du XVe siècle et reconnaissable à la composition classicisante, aux tons bruns, au traitement des personnages et au décor boisé qui abrite ces scènes[5], l'hypothèse de la représentation du bois de Boulogne voisin paraît plausible. En effet, la ville qui émerge des arbres à l'arrière-plan montre un bâtiment en construction, vraisemblablement le lycée lui-même.

[1]Archives de Paris, VM90 441 : Programme du concours ouvert pour l'établissement du plan d'aménagement et d'extension de Paris.

[2]La Ville de Paris accorde toutefois l'autorisation de dépassement, eu égard à la fonction et à la qualité de l'ensemble, Archives de Paris, VO12/401

[3]Archives de Paris, VO12/401, plans fournis par Gabriel Héraud pour le permis de construire

[4]La société mandatée pour ces travaux de terrassement se dénomme «Ateliers Moisant-Laurent-Savey», Archives de Paris, *ibid*.

[5]On rappellera, par comparaison, que Maurice Denis est l'auteur des fresques du lycée voisin, Claude Bernard.

Éléments descriptifs

Élévations extérieures : élévation à travées

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour, en maçonnerie

Décor

Techniques : ferronnerie

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété de la région (Propriété du Conseil régional d'Île-de-France.)

Présentation

Sur les "fortifs", deux lycées aux portes de Paris : les lycées La-Fontaine et Claude-Bernard

Annexe 1

SOURCES

Bibliographie et sources

Archives de Paris

VO12/401 : Permis de construire

Archives nationales

AJ52/394 : Dossier d'élève à l'ENSBA de Gabriel Héraud

19800035/731/83080 : Dossier de Légion d'honneur de Gabriel Héraud

Bibliographie

« Le lycée de jeunes filles de la place de la Porte Molitor, à Paris », *L'Architecture*, n°3, 1938.

«Constructions scolaires», *L'Architecture d'aujourd'hui*, n°8, août 1938

Françoise Mayeur, *L'enseignement secondaire des jeunes filles sous la Troisième République*, Paris, 1977.

Anne-Marie Châtelet, *Paris à l'école, « qui a eu cette idée folle... »*, cat. Exp. Pavillon de l'Arsenal, Paris, 1993

« Transformation de la chaufferie en salle de concert », *Architecture intérieure créée*, n°259, 1993.

« Lire en transparence. Centre de documentation et d'information en surélévation d'un lycée parisien », *AMC*, n°138, 2003

«Le CDI du lycée La Fontaine», *Acier pour construire*, n°77, août 2003

Bernard Marrey, *La ferronnerie dans l'architecture aux XIXe et XXe siècles*, éditions du linteau, Paris, 2014

Illustrations



Vue générale du lycée.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20167500335NUC4S



Façade sur la rue Meryon.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20167500336NUC4S



La surélévation du
centre de documentation.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20167500337NUC4S



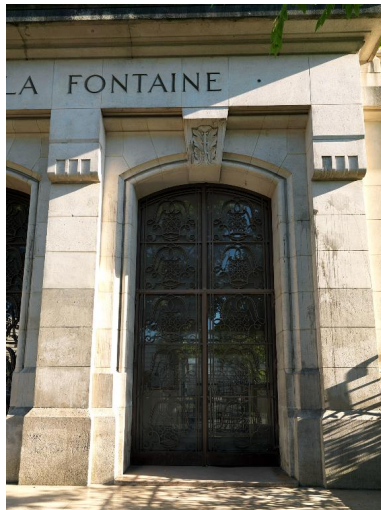
La façade arrière.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20167500338NUC4S



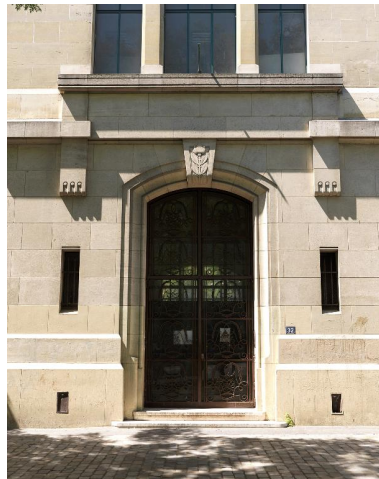
L'entrée du lycée.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20167500339NUC4S



Détail de l'entrée.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20167500340NUC4S



Détail de la porte d'entrée.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20167500341NUC4S



Porte en fer forgé.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20167500342NUC4S



Détail de la clé au-dessus de la porte.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20167500343NUC4S



La façade principale sur cour.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20167500344NUC4S



A l'angle des ailes nord et ouest.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20167500345NUC4S



La façade ouest sur cour.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20167500346NUC4S



La façade est sur cour.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20167500347NUC4S



La façade est, datée de 1935.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20167500348NUC4S



La façade ouest, datée de 1938.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20167500349NUC4S



Le motif floral d'une clef de voûte.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20167500350NUC4S



Vue générale sur la cour.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20167500351NUC4S



Le fronton du bâtiment
B et son horloge.
IVR11_20167500352NUC4S



Détail du fronton.
IVR11_20167500353NUC4S



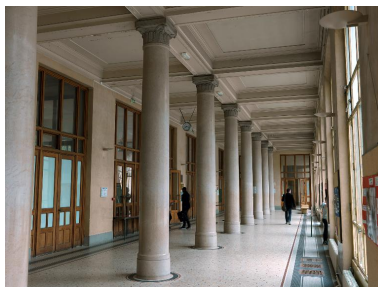
Détail de la façade donnant sur
l'avenue du Général Sarrail.
IVR11_20167500354NUC4S



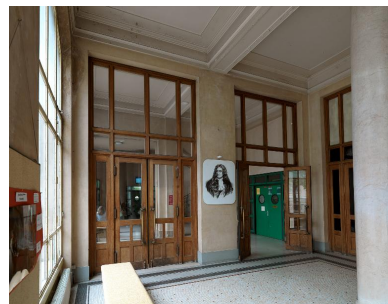
Détail de la clef de voûte de
l'entrée de service sud-ouest.
IVR11_20167500355NUC4S



La petite coupole vitrée
de l'entrée de service.
IVR11_20167500356NUC4S



Vue générale du hall.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20167500357NUC4S



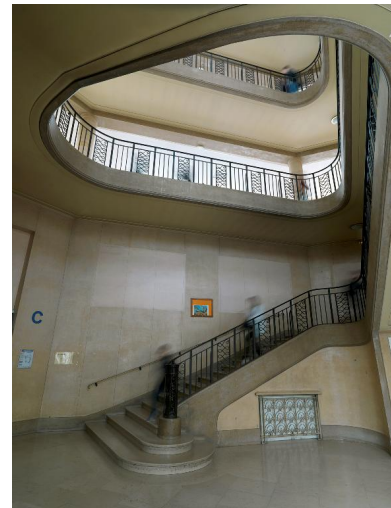
Vue des portes du hall.
IVR11_20167500358NUC4S



Vue d'un couloir de circulation.
 IVR11_20167500359NUC4S



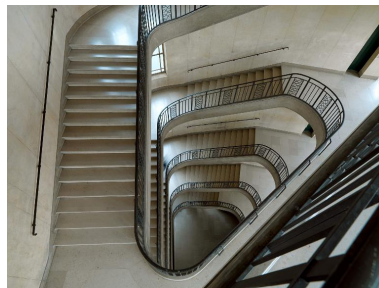
Vue générale d'un palier.
 Phot. Jean-Bernard Vialles
 IVR11_20167500360NUC4S



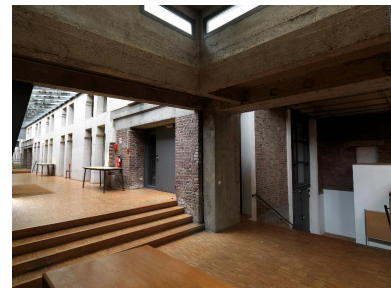
L'escalier ouest.
 Phot. Jean-Bernard Vialles
 IVR11_20167500361NUC4S



Le départ de rampe ouvragé.
 IVR11_20167500362NUC4S



L'escalier tournant à retour.
 Phot. Jean-Bernard Vialles
 IVR11_20167500363NUC4S



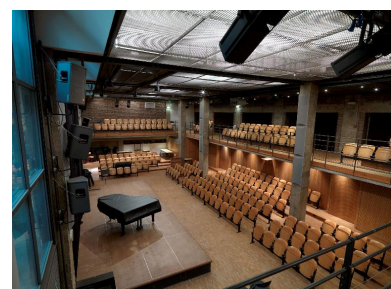
Le foyer de la salle de concert.
 Phot. Jean-Bernard Vialles
 IVR11_20167500364NUC4S



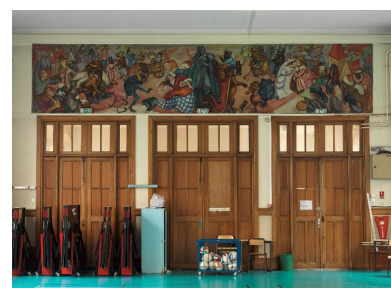
Vue du tableau d'Henri Martin.
 Phot. Jean-Bernard Vialles
 IVR11_20167500365NUC4S



Vue de la fresque anonyme.
 Phot. Jean-Bernard Vialles
 IVR11_20167500366NUC4S



Vue générale de la salle de concert.
 Phot. Jean-Bernard Vialles
 IVR11_20167500367NUC4S



Vue générale de la salle de dessin.
IVR11_20167500368NUC4S

Vue générale du gymnase.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20167500369NUC4S

Vue de la fresque située au-dessus
des portes d'entrée du gymnase.
IVR11_20167500370NUC4S

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les lycées du XXe siècle en Île-de-France (IA00141349)

Les lycées franciliens de l'entre-deux-guerres (IA00141474)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Alma Smoluch, Emmanuelle Philippe, Marianne Mercier

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Vue générale du lycée.

IVR11_20167500335NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

; (c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade sur la rue Meryon.

IVR11_20167500336NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

; (c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La surélévation du centre de documentation.

IVR11_20167500337NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

; (c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La façade arrière.

IVR11_20167500338NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

; (c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'entrée du lycée.

IVR11_20167500339NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

; (c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de l'entrée.

IVR11_20167500340NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

; (c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la porte d'entrée.

IVR11_20167500341NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

; (c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Porte en fer forgé.

IVR11_20167500342NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

; (c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la clé au-dessus de la porte.

IVR11_20167500343NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

; (c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La façade principale sur cour.

IVR11_20167500344NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

; (c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



A l'angle des ailes nord et ouest.

IVR11_20167500345NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

; (c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La façade ouest sur cour.

IVR11_20167500346NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

; (c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La façade est sur cour.

IVR11_20167500347NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

; (c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La façade est, datée de 1935.

IVR11_20167500348NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

; (c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La façade ouest, datée de 1938.

IVR11_20167500349NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

; (c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le motif floral d'une clef de voûte.

IVR11_20167500350NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

; (c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale sur la cour.

IVR11_20167500351NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le fronton du bâtiment B et son horloge.

IVR11_20167500352NUC4S

Date de prise de vue : 2016

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail du fronton.

IVR11_20167500353NUC4S

Date de prise de vue : 2016

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la façade donnant sur l'avenue du Général Sarraill.

IVR11_20167500354NUC4S

Date de prise de vue : 2016

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la clef de voûte de l'entrée de service sud-ouest.

IVR11_20167500355NUC4S

Date de prise de vue : 2016

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La petite coupole vitrée de l'entrée de service.

IVR11_20167500356NUC4S

Date de prise de vue : 2016

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale du hall.

IVR11_20167500357NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue des portes du hall.

IVR11_20167500358NUC4S

Date de prise de vue : 2016

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'un couloir de circulation.

IVR11_20167500359NUC4S

Date de prise de vue : 2016

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale d'un palier.

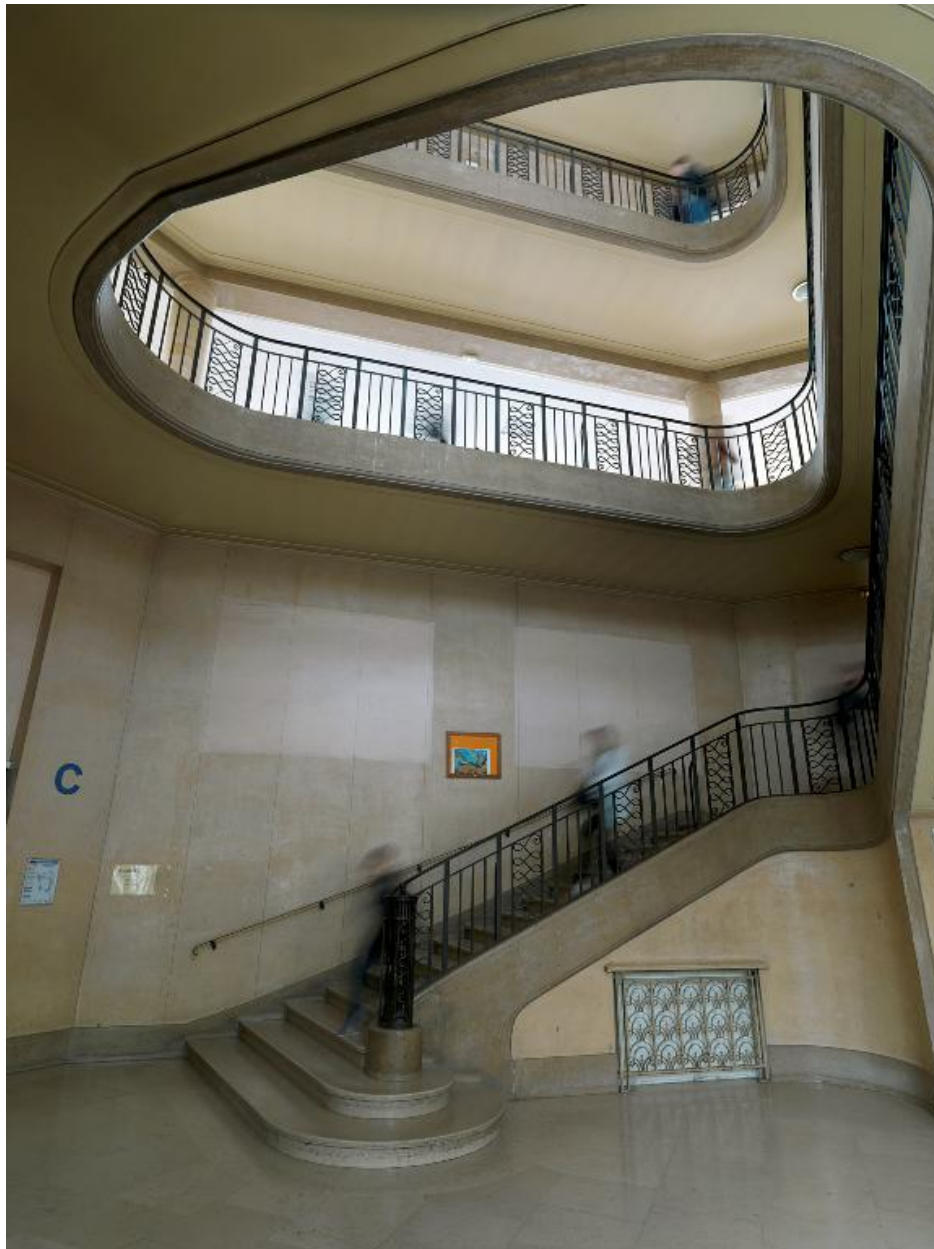
IVR11_20167500360NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'escalier ouest.

IVR11_20167500361NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le départ de rampe ouvragé.

IVR11_20167500362NUC4S

Date de prise de vue : 2016

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'escalier tournant à retour.

IVR11_20167500363NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le foyer de la salle de concert.

IVR11_20167500364NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du tableau d'Henri Martin.

IVR11_20167500365NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la fresque anonyme.

IVR11_20167500366NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de la salle de concert.

IVR11_20167500367NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de la salle de dessin.

IVR11_20167500368NUC4S

Date de prise de vue : 2016

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale du gymnase.

IVR11_20167500369NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la fresque située au-dessus des portes d'entrée du gymnase.

IVR11_20167500370NUC4S

Date de prise de vue : 2016

communication libre, reproduction soumise à autorisation